

Présents : M. OLLIVIER - Mme MAIGROT - M. LAMBERT - Mme JEAN DIT PANNEL - M. PAQUET - Mme ADAM - Mme DREHER - M. FLEURIGEON - M. NEVEU - M. ROZE - M. MARIE - M. NIVELAIS - Mme HUMBLOT - Mme FION - Mme FOURNEL - Mme CHOMPRET - M. DENES - Mme BLOT, Mme PATIN - M. MATTERA.

Absents excusés et procurations : M. ADAM - M. MULLER avait donné pouvoir à M. FLEURIGEON, Mme BITTER, M. BOHAUD avait donné pouvoir à M. NEVEU, Mme BRINGAND avait donné pouvoir à M. ROZE, M. GOUVERNEUR, Mme LECORRE.

Délibération n°60 : Vœu de maintien des perceptions :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION, d'approuver le vœu de maintien des perceptions.

Délibération n°61 : Approbation du cabinet chargé de numériser les actes d'état-civil :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver le choix du cabinet pour la numérisation des actes d'état-civil.

Délibération n°62 : Requalification de la Rue du Paradis :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION, d'approuver la requalification de la rue du Paradis.

Délibération n°63 : Remboursement franchise d'assurance suite à un sinistre :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, de répondre favorablement à cette demande de remise gracieuse.

Délibération n°64 : Approbation de la convention annuelle d'application 2019 du C-R relative à l'inventaire général du Patrimoine culturel du territoire communal de la ville :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la convention d'application 2019 faisant partie de la convention cadre 2018-2019-2020-2021-2022 relative à l'inventaire général du patrimoine culturel du territoire communal de la Ville de JOINVILLE.

Délibération n°65 : Travaux de requalification du Champ de Tir - travaux de câblage orange :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver les présents travaux de requalification du Champ de Tir.

Délibération n°66 : Rémunération du gardien de l'église :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la revalorisation indemnitaire du gardien de l'église.

Délibération n°67 : Ex caserne des pompiers - prévention des inondations - complément seconde phase :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 18 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, d'approuver les travaux complémentaires de l'ex-caserne des pompiers en vue de la prévention des inondations.

Délibération n°68 : Recrutement d'un vacataire :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver le recrutement de vacataire(s) pour une courte durée et définie.

Délibération n°69 : Accessibilité de la mairie assistance à maîtrise d'ouvrage et programmation des démarches :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, de contractualiser une assistance à maîtrise d'ouvrage et à procéder à une consultation préalable pour les travaux d'accessibilité de la mairie.

Délibération n°70 : Convention de mise en oeuvre de l'internat de la réussite à Joinville :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la convention de mise en oeuvre de l'internat de la réussite à Joinville.

Délibération n°71 : Accessibilité de la mairie et plan de financement :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'approuver la première partie du plan de financement de l'accessibilité de la mairie.

Délibération n°72 : Convention de parrainage pour la restauration d'une statue de Saint-Vincent de l'église Notre-Dame :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'accepter le parrainage avec ANDRA et ARC-NUCLEART pour la restauration de la statue représentant Saint-Vincent appartenant aux collections de l'église Notre-Dame.

Délibération n°73 : Service civique :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 22 voix POUR et 1 CONTRE, d'approuver le recrutement d'une ou plusieurs personnes sous statut de service civique.

Délibération n°74 : Acquisition de vidéo protection entrées de ville :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'acquisition de vidéo protection aux entrées de ville et la transmission des images par ondes radio en lieu et place des transmissions par internet.

Délibération n°75 : Restauration de l'immeuble situé 1 rue Marcand :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la restauration des extérieurs de l'immeuble situé 1 rue des Royaux qui sera par la suite mis à disposition de l'association "Sauvegarde du patrimoine" qui s'est engagé à faire les travaux de rénovation des intérieurs et l'entretien courant dudit bâtiment.

Délibération n°76 : Achat des immeubles situés 5-7 rue des Royaux (parcelle AE 76 et 77) :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'approuver l'achat des immeubles situés 5-7 rue des Royaux pour un montant de 10 000,00 euros dans le cadre de la revitalisation du centre bourg engagé depuis 2012.

Délibération n°77 : Mise en lumière de Joinville (tranche 3) :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la poursuite de la mise en lumière de la ville (tranche 3 - église Notre-Dame), qui fait partie des critères exigés par les labels Village Etape et Petite Cité de Caractère.

Délibération n°78 : Ouverture de crédits - subvention FIPD 2019 - PRE Trait d'union :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'ouverture de crédit concernant la subvention FIPD 2019 d'un montant de 6 000,00 euros dont les actions seront menés par le Projet de Réussite Educative mais supportées par la ville.

Délibération n°79 : Vente de l'immeuble situé 25 rue des Marmouzets (parcelle AE 49) :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la vente de l'immeuble situé 25 rue des Marmouzets à Monsieur et Madame AVIAT pour un montant de 1 500,00 euros qui feront dans les 5 ans les rénovations nécessaires.

Délibération n°80 : Obligation de présentation d'un rapport de contrôle de conformité d'assainissement collectif en cas de cession d'un bien immobilier ou prise à bail commercial :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'obligation de fourniture d'un rapport de contrôle de conformité datant de moins de 3 ans à la ville à chaque mutation immobilière d'une parcelle raccordée ou raccordable au réseau public, de la part des notaires, des vendeurs ou de tout autre acteur concerné.

Délibération n°81 : Sécurité eau potable :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver les travaux de mise en sécurité des réservoirs d'eau potable et le plan de financement afférent.

Délibération n°82 : Eau potable et sécurité incendie Champ de Tir :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver les travaux d'eau potable et de sécurité incendie dans le nouveau quartier créé par HAMARIS au Champ de Tir et le plan de financement s'y rapportant.

Délibération n°83 : Sectorisation eau potable :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'installation de comptages supplémentaires pour une sectorisation d'eau potable plus complète et le plan de financement afférent à ces travaux.

Délibération n°84 : Travaux complémentaires Rue de la Butte :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION, d'approuver les travaux complémentaires rue de la Butte permettant une meilleure visibilité notamment de nuit.

Délibération n°85 : Travaux de voiries 2019 :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'approuver les divers travaux de voirie 2019.

Délibération n°86 : Assainissement Champ de Tir :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver les travaux d'assainissement dans le nouveau quartier créé par HAMARIS au Champ de Tir et le plan de financement s'y rapportant.

Délibération n°87 : Cheminement piétons avenue de Lorraine - opération globale :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la prestation de l'étude du cabinet IRIS et les travaux du surélevé en scintiflex pour une meilleure visibilité.

Délibération n°88 : Convention pour l'autorisation de passage en terrain privé d'une canalisation d'eau potable

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la convention d'autorisation de passage en terrain privé d'une canalisation d'eau potable sur la parcelle cadastrée XH39 - Lieu-dit La Côte Ouest à Thonnance les Moulins.

Délibération n°89 : Subvention accordée au CLSH de Dommartin-Le-Saint-Père - centre de loisirs sans hébergement - de l'ADMR les p'tits castors :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, de verser une subvention au CLSH de Dommartin-Le-Saint-Père d'un montant de 45,55 euros.

Délibération n°90 : Tarifs municipaux et services communaux - Exercice 2019-2020 :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, de maintenir les tarifs municipaux pour l'exercice 2019/2020, de supprimer la ligne de dépôt des matières inertes et d'ajouter une ligne pour les camping caristes au tarif de 2,50 euro par jour.

Délibération n°91 : Amélioration de la signalétique (tranche 6) :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver la continuité de l'amélioration de la signalétique (tranche 6) pour répondre au critère du label "Village Etape".

Délibération n°92 : Renouvellement du label Village Etape 2019 :

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'approuver le dépôt d'un dossier de renouvellement au label Village étape pour une durée de 5 ans.

Délibération n°93 : Motion sur le projet Unitech :

Le Conseil Municipal, a décidé, par 18 voix POUR, 3 ABSTENTIONS et 2 voix CONTRE d'approuver le texte sur le projet Unitech sous forme de motion.

Le détail complet de ces délibérations est consultable dans le classeur situé dans le hall de la mairie.

Le Maire,



Bertrand OLLIVIER